

Conseil communal du 12 novembre 2020

Communications de la Municipalité

■ **M. Gérald Cretegny, Syndic**

- **ASP** : A ce jour, deux ASP ne font plus partie du personnel communal, les 4 autres sont en arrêt maladie et l'un d'entre eux a démissionné pour la fin de l'année. La Municipalité met en place les moyens nécessaires, dans un premier temps provisoires, pour pallier cette situation difficile. Nous vous rappelons l'obligation qui est faite à l'employeur de respecter la protection de la personnalité de chaque employé concerné. Dès lors il n'y aura pas d'autre communication municipale actuellement sur ce sujet. Les informations données par la presse ont été transmises par les personnes intéressées et leur syndicat qui en portent seuls la responsabilité.
- **Covid-19** : Les organes politiques de la commune, mais aussi son Administration doivent adapter leur fonctionnement aux mesures de lutte contre la pandémie édictées alternativement par le Conseil fédéral et par le Conseil d'Etat. L'objectif de nos autorités : maintenir tant que faire se peut les activités économiques en évitant de saturer les infrastructures sanitaires. Le pari est loin d'être gagné et nous faisons tous les efforts nécessaires à notre portée. La préparation du Conseil communal s'est faite en collaboration entre la Municipalité et le Bureau du Conseil. La Municipalité émet des directives à l'attention de ses collaboratrices et collaborateurs. Le télétravail est organisé par équipes qui permettent de maintenir ouverts l'Administration et ses différents guichets. Il est réglementé en termes d'horaires, le badgeage est maintenu. L'accès aux guichets de l'Administration se fait sur rendez-vous. Les numéros de contacts par Services figurent en première page du site gland.ch.
- **Smartcity** : Votre Conseil a voté le 14 mai dernier un crédit d'étude de CHF 74'033.- pour l'inscription de notre Ville dans un concept Smartcity. Cette étude est divisée en 4 étapes et nous abordons ce mois la 2^{ème} étape qui devait déboucher avant la fin de l'année sur une consultation publique. Plusieurs dates étaient prévues, dont des visites d'évènements liés au développement des Smartcities. La pandémie a de fait bousculé le calendrier prévu. La Municipalité a validé la transformation de cette consultation en évènement en ligne dans les premières semaines de l'année prochaine.
- Le projet **Admin 2.0** voté également le 14 mai dernier avance bien. l'OCH (Office du Contrôle des Habitants) sera fermé les 3 et 4 décembre prochains afin de terminer l'opération de basculement de l'ancien progiciel Citizen sur Nest dès le 7 décembre. D'autre part, la reprise des données « finance » a été effectuée et le Service des finances travaille actuellement sur la paramétrisation des systèmes.

- **Sociétés locales.** Un peu plus d'une trentaine de sociétés locales ont déjà signé la nouvelle Charte des sociétés locales, permettant à la Ville de formaliser le prêt des installations, équipements divers et locaux pour les activités que ces sociétés délivrent avec bonheur à notre population. La pandémie a ralenti quelque peu les inscriptions de par les difficultés à réunir les AG des sociétés. Nous travaillons de concert avec l'USLG afin que cette dernière puisse dès le printemps 2021 remplir son rôle de faïtière des sociétés locales de la Ville de Gland.
- **Mouvements au sein du personnel communal**

| | Nom | Prénom | Fonction | Service | Date d'entrée ou de sortie | Raison de la mutation |
|--|------------|---------------|-------------------------------|----------------|-----------------------------------|------------------------------|
| | Dupasquier | Armelle | Déléguée cité de l'énergie | SBU | 05.10.2020 | Engagement |
| | Caiano | José | Adjoint au chef du groupe ASP | SPOP | 23.10.2020 | Licenciement |
| | Ganière | Thierry | Chef du groupe ASP | SPOP | 27.10.2020 | Licenciement |
| | Pinel | David | Technicien ES en informatique | SM | 30.11.2020 | Démission |
| | Sidoti | Joséphine | Huissière | SM | 01.12.2020 | Engagement |
| | Rufener | Gilles | Huissier | SM | 31.12.2020 | Démission |

■ **Mme Isabelle Monney, Municipale**

- **Intervention artistique – Escaliers Avenue du Mont-Blanc**
Le projet de Sarah Bovet vient de se terminer. La réalisation de sa fresque sur les escaliers de l'Avenue du Mont-Blanc apporte de la couleur et amène l'art dans notre quotidien. Les motifs sont géométriques et inspirés de l'art inca. En ces temps de crise, il est impératif de soutenir les artistes de notre région en leur donnant de la visibilité.
- **Culture**
En raison des dernières réglementations, toute la saison culturelle à Grand-Champ a été annulée. Actuellement le Service travaille sur le report de la plupart des événements. A l'instar de ce qui s'est passé en mars, la Ville maintient les soutiens, l'accompagnement et les conseils en espérant que les dommages ne seront pas trop problématiques.
- **Affaires sociales - ARAS**
Le 5 novembre le Conseil Intercommunal de l'ARAS s'est réuni à Rolle.
Le budget ordinaire 2021 a été accepté.
 - Les montants portés en charge du compte 710 – « Frais de fonctionnement du Centre social régional (CSR) », montants intégralement couverts par la subvention DGCS.

- Les montants portés en charge du compte 711 – « Autorités et Administration de l'ARAS », avec une participation des Communes à raison de CHF 0,70/hab.
 - Les montants portés en charge du compte 720 – « Frais de fonctionnement des Agences d'assurances sociales », avec une participation des Communes à raison de CHF 14,15/hab.
- **Orgue au Temple de Gland**
 Le 23 octobre a eu lieu le dernier Concert sur l'orgue actuel au Temple de Gland. Depuis les travaux de démontage de l'orgue ont repris et ce dernier va partir pour son relevage et sa réfection en Italie.
 A son retour, il s'agira de le remettre en place, de placer les nouveaux jeux et aussi d'installer la console qui permettra à l'organiste de jouer depuis le cœur du temple.
 Je vous souhaite un bon conseil et vous remercie de votre attention.

■ **Mme Christine Girod, Municipale**

Monsieur le Président de séance, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Voici les communications pour mon dicastère :

- **Médiations Jeunesse**

Suite à la tenue des stands de médiation mis en place en juillet et en septembre, nous entrons dans la deuxième phase d'action dans la gestion et la prévention des incivilités à Gland. L'Office de la Jeunesse publie un rapport qui décrit de nouvelles pistes d'intervention pour une cohabitation harmonieuse sur le long terme.

Les fondements de la politique Jeunesse sont l'éducation, la prévention, le soutien et la citoyenneté. Pour renforcer les dispositifs existants et le travail de fond réalisé au quotidien par les équipes, plusieurs propositions concrètes sont formulées :

- Mise en place d'un triporteur permettant aux TSP d'animer des ateliers préventifs itinérants,
- Une émission vidéo regroupant un collectif d'une quarantaine de jeunes pour traiter du mode de vie des jeunes,
- Un dispositif de soutien à la parentalité est en réflexion,
- Le Parlement des Jeunes ouvrira le Salon de Quartier pour les 16 à 18 ans les mardis et jeudis de 18h00 à 19h30 et les dimanches de 14h00 à 18h00.

Le rapport complet est en ligne sur le site internet de la Ville.

- **Dîner Quizz – 18 ans**

Comme vous pouvez vous en douter, le dîner quizz 2020 qui était prévu le 19 novembre a dû être annulé pour des raisons sanitaires. Toutefois, chaque jeune concerné recevra un courrier et se verra offrir une attention chocolatée à retirer dans le commerce d'un acteur local.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un bon conseil.

■ **Mme Jeannette Weber, Municipale**

Selon la directive de l'Etat-major cantonal de conduite, les communes devaient établir un concept de zonage.

Comme stipulé dans l'art. 9 de la directive COVID-19 du DEIS et du DSAS :

« Les communes sont responsables de définir les périmètres et les horaires dans lesquels les marchés ont lieu et au sein desquels le masque est obligatoire.

Elles définissent également les zones de forte affluence au sens de l'article 3c al. 2 de l'ordonnance COVID-19, ainsi que les horaires auxquels cette obligation s'applique, sur cette base, chaque commune est invitée à se déterminer sur d'éventuelles zones à l'intérieur desquels le masque de protection serait obligatoire.

La Municipalité a identifié les zones avec de forte affluence suivant :

La Rue de la Gare jusqu'à la gare, le passage sous-voie et ensuite la Rue de Mauverney.

Le récapitulatif des zones dans lesquelles le port du masque est obligatoire :

- Place de la gare avec le marché
- Quais de la gare (inclus le passage sous-voie)
- Rue de la gare jusqu'à l'Administration
- Rue Mauverney jusqu'à la fin des commerces (environ 100m après la Migros)
- Arrêts de bus

La signalétique sera posée en début de chaque zone ou rue dans les deux sens avec l'inscription : « **Masques obligatoire en cas de forte affluence** »

Ces mesures rentrent en vigueur immédiatement.

■ **M. Michael Rohrer, Municipal**

- **Chantier Mauverney :**

Les nouvelles conduites d'eau sous pression et de gaz sont en service entre la Rue des Alpes et le Chemin de la Chavanne. Les travaux de la SEIC sur le trottoir et les réfections de la chaussée côté Lausanne seront achevés pour la fin de l'année. Les travaux d'assainissement se feront uniquement sur la partie inférieure de Mauverney afin que le chantier soit rendu « propre » pour la fermeture de Noël.

- **Eclairage public :**

L'Avenue du Mont-Blanc a été complètement renouvelée avec la pose de 34 nouveaux luminaires. Les travaux se concentrent aujourd'hui sur le changement d'environ 45% du parc des Ypsilon (rue de la Gare, chemin des Vignes, etc...).

- **Carrefour avenue du Mt-Blanc – rue de la Combe :**

Les travaux débuteront le 16 novembre. Aujourd'hui aucun impact n'est prévu sur la circulation, car les travaux se dérouleront directement sur les banquettes. Une déviation piétonne est prévue. La signalisation y relative a été ou sera faite cette semaine ainsi que la communication aux riverains.

- **Récolte des déchets, collecte en porte-à-porte des papiers-cartons :**

Dès janvier 2021, les tournées de ramassage des ordures ménagères seront réduites de deux à une. La deuxième tournée sera remplacée par une collecte de ramassage des papiers-cartons. Une communication via plusieurs supports va être transmise à la population les informant de la collecte du papier-carton par le ramassage au porte-à-porte dès le 1^{er} janvier 2021. La population bénéficiera d'un subventionnement pour l'acquisition de container (100% pour les containers 120L et 240L) en faisant la commande directement sur le site de la Ville de Gland.

■ **M. Thierry Genoud, Municipal**

- **PA « La Crétaux »** a suscité une opposition collective de 11 personnes et une d'une personne unique. En plus, 2 observations d'un privé et de l'ATE.
Afin d'alimenter le préavis 90 qui sera à l'ordre du jour du CC du 17.12.20, la Municipalité recevra les opposants le 19 novembre 2020.
- **Le chantier des « Perrerets »** a été légèrement retardé par les mesures sanitaires liées au Covid-19. Toutes les salles ont été remises à l'établissement scolaire et sont opérationnelles. Reste que les vestiaires de la salle de rythmique et les extérieurs qui seront mis en œuvre dès les beaux jours de 2021, avec déjà maintenant des travaux de mise en place des bases des terrains de sports.

■ **M. Gilles Davoine, Municipal**

- **Sports**

Une revue des **événements** qui doivent être **annulés, reportés** ou qui ont pu être **maintenus**, ainsi que ceux du **mois de décembre** que l'on espère pouvoir faire :

6 novembre : Inauguration de la patinoire annulée

8 novembre : Dimanches sportifs

- Ptit clubs pour les enfants 3 à 5 ans annulé
- Foot et rugby pour les enfants de 6 à 12 ans maintenu
- Yoga annulé

Novembre animations patinoire

- Initiations Broomball annulé
- Silent Running & Walking annulé
- Musique live et fondue sur tonneaux reporté

4 décembre : Silent disco à la patinoire

13 décembre : Dimanches sportifs à la patinoire

13 décembre : Ski Training à la patinoire

18 décembre : Initiation broomball à la patinoire

- **Promotion économique**

Nous avons reçu 26 dossiers pour le **Prix Nouvelle Economie** dans le délai imparti, ce qui est un nombre important et réjouissant, qui plus est pour une première édition. Le jury va délibérer courant novembre.

- **Finances**

En pièce jointe, l'annonce du **boucllement du Préavis 96/2016** (Crédit d'étude pour les Perrerets).